

S'WINGENER BLAETTEL

INVITATION



**INAUGURATION
ESPACE
MARC LALIQUE**

**Christian DORSCHNER, maire de Wingen-sur-Moder,
entouré de ses conseillers municipaux
a l'honneur de convier les habitants de la Commune à l'inauguration de l'**

**Espace Marc Lalique
le samedi 13 juin à 10 h 00**



BULLETIN COMMUNAL
Juin 2026

ESPACE MARC LALIQUE

Marc Lalique, l'ère du cristal

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont été invités à débattre du nom du futur pôle associatif et médical. Le maire a proposé de l'appeler « Espace Marc-Lalique ». Né en 1900 à Paris, Marc Lalique est le fils de René Lalique et le frère de Suzanne Lalique-Haviland. Si ces derniers sont déjà mis à l'honneur dans la commune — avec le collègue Suzanne Lalique-Haviland, le musée Lalique ou encore la Villa René-Lalique — le nom de Marc Lalique, lui, n'apparaît nulle part, alors même qu'il est celui qui a lancé l'ère du cristal à Wingen-sur-Moder. Cette dénomination, qui constitue une véritable reconnaissance de son rôle majeur dans l'histoire de la manufacture, a convaincu l'ensemble de l'assemblée.

Marc Lalique, à la recherche du zéro défaut

Marc Lalique est né à Paris en 1900, Diplômé de l'Ecole des Arts décoratifs de Paris, il devient à partir de 1922 un proche collaborateur de son père. Au décès de ce dernier en 1945, il prend la direction de l'affaire et s'avère un créateur talentueux, un technicien remarquable et un chef d'entreprise avisé.

Passionné par la technique, il suit les diverses phases de la fabrication dont il connaît parfaitement les moindres détails. Il n'en oublie pas pour autant la création : ses œuvres nombreuses en témoignent. Soucieux de garder l'esprit Lalique, il poursuit le bestiaire entrepris par son père avec des figures d'animaux plus stylisés, mais très réalistes dans le mouvement ou l'attitude, démontrant ainsi non seulement la faculté d'adaptation du créateur, mais aussi son don de l'observation. Il est un domaine qu'il affectionne particulièrement : celui de la verrerie de table. On lui doit plusieurs beaux modèles de verres toujours d'actualité. La paraison du verre, généralement très pure, met en valeur la robe du vin, et la grande finesse du cristal contribue au plaisir de la dégustation. C'est la jambe du verre qui porte le décor. On y trouve souvent un motif sculpté en cristal satiné ou un motif gravé. Au cours des années soixante, il préférera, au thème de la nature et du réalisme, les effets de matières, et produira des pièces qui semblent sculptées dans la glace, emprisonnant, dans ce qui semble être une pellicule de givre, un végétal stylisé. Marc Lalique s'éteint en 1977, lors d'un séjour en Alsace.

Extrait du bulletin N°5 des Amis du Musée Lalique (hors-série de juillet 2011)

Marc Lalique – L'emblématique Verre Ange en hommage à Reims (champagne) et à l'ange de sa cathédrale

Quelques informations sur le fonctionnement de l'espace Marc Lalique

• Les permanences

- France Services : 1 mardi sur 2 de 14h à 17h les semaines impaires
- UNIAT : les mercredis (uniquement sur RDV au 03 88 15 00 05)
- Mission Locale : les vendredis après-midi (uniquement sur RDV auprès de la Mission Locale de Saverne)

• Location de la salle

Pour toute question concernant la location de la salle de l'Espace Marc Lalique, n'hésitez pas à contacter la mairie au 03 88 89 71 27 ou mairie@wingensurmoder.fr

• Les tarifs :

- 400 € par location – charges et vaisselle comprises
- 250 € par location pour les habitants de la commune – charges et vaisselle comprises

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les résultats des élections du 15 mars 2026

Deux listes étaient en compétition : celle du maire sortant, Christian Dorschner, et celle de l'ancien maire, Patrick Dhainaut. Avec plus de 500 voix d'avance, Christian Dorschner a largement dominé son adversaire. La participation s'est élevée à 66,19 % des inscrits, soit une hausse de six points par rapport aux précédentes élections municipales. Le maire sortant remporte ainsi une belle victoire, totalisant 655 voix sur 794 suffrages exprimés, contre 139 voix pour Patrick Dhainaut. Ce résultat renforce sa majorité au sein du conseil municipal : sur les 19 sièges à pourvoir, un seul reviendra à la liste menée par Patrick Dhainaut.

La nouvelle équipe est en place

L'installation du conseil municipal a eu lieu le 21 mars avec l'élection du maire et de ses trois adjoints :

- Maire, M. Christian Dorschner avec 18 suffrages
- 1^{ère} adjointe : Mme Christine Doerflinger avec 16 suffrages
- 2^e adjoint : M. Sylvain Cunrath avec 16 suffrages
- 3^e adjointe : Mme Simone Hunsinger avec 16 suffrages suite à un scrutin de liste pour les adjoints.

Les conseillères et conseillers par priorité d'âge avec 655 suffrages sont Mme Josiane Crenner, M. Lucien Ehrhart, Mme Dominique Schmitt-Merx, Mme Magdolna Brunner, Mme Sylvie Pfeifer, Mme Sophie Durrenberger, Mme Séverine Dettwiller, M. Nicolas Barido, M. Christophe Kremer, M. Sébastien Joan, M. Nicolas Walter, Mme Marie Dorschner, M. Michel Weber et M. Tanguy Ensminger. La conseillère municipale avec 139 suffrages est Mme Angélique Gehres.

Pour plus d'informations (délégations, commissions, autres fonctions des élus...), vous pouvez consulter le site internet de la commune (<https://www.wingensurmoder.fr>).



La municipalité poursuivra son action avec dynamisme, dans l'intérêt de tous, en préparant l'avenir de la commune. **Le prochain conseil municipal se réunira le vendredi 5 juin à 19 h 00.** La séance est publique et ouverte à toutes et à tous. Elle se tiendra dans les murs du nouvel Espace Marc Lalique suite au vote sur sa délocalisation en début de mandature.

Rejet du recours devant le tribunal administratif

Certains candidats de la liste menés par M. Dhainaut ont tenu à inscrire une réclamation au procès-verbal. Ils ont considéré que la présence du maire au bureau de vote tout au long de la journée était trop influente et portait atteinte à la sincérité du scrutin. Par jugement du tribunal administratif de Strasbourg du 26 mai 2026, la protestation est rejetée.

La lutte contre le frelon asiatique



Notre commune s'est engagée activement dans la lutte contre le frelon asiatique. Depuis le mois de mars, plus de **500 fondatrices** ont été piégées dans le cadre d'un projet mené conjointement par le maire Christian Dorschner et le référent communal à la lutte contre le frelon asiatique, Jean-Louis Brunner. Grâce à la réunion publique du 23 avril et à la mobilisation des habitants, l'opération a été un franc succès. Le piégeage s'est achevé à la fin du mois de mai.

Au-delà du piégeage printanier, plusieurs actions complémentaires sont désormais encouragées pour renforcer la lutte :

- Surveillance active des jardins et bâtiments : repérer rapidement les nids primaires, souvent de la taille d'une balle de ping-pong au début du printemps.
- Signalement immédiat des nids auprès de la mairie ou du référent communal afin de permettre une intervention rapide et sécurisée.
- Destruction professionnelle des nids : seules des équipes formées peuvent intervenir, notamment pour les nids secondaires situés en hauteur.

Vous pouvez revoir le reportage complet sur YouTube :

France 3 – « Invasion du frelon asiatique : la lutte impossible ? », diffusé le 18 mai 2026.

Un grand merci aux Wingener pour leur implication et leur réactivité.

Les prochaines dates du calendrier estival



Vendredi 5 juin : Portes ouvertes au collège Suzanne Laliq-Haviland

Dimanche 7 juin : Pêche aux grosses truites avec au repas une paella

Week-end 6 – 7 juin : Les rendez-vous aux jardins au Musée Laliq

Vendredi 12 juin : Kermesse de l'école au gymnase

Dimanche 14 juin : Portes ouvertes de la MJC au Cinéma/Collège

Dimanche 21 juin : Fête de la Musique au stade de football

Dimanche 28 juin : Moder Expo Lego au gymnase

Week-end 4 – 5 juillet : Vive les vacances au Musée Laliq – Concert saxo le dimanche

Dimanche 5 juillet : Fête paroissiale œcuménique

Samedi 18 juillet : Bal des Pompiers sur le parking devant le collège

Retour en images



Chasse aux oeufs



Nettoyage de printemps



Cérémonie du 8 mai

Rédaction et relecture : Sylvain Cunrath, Séverine Dettwiller, Christine Doerflinger, Simone Hunsinger, Sébastien Joan, Sylvie Pfeifer, Dominique Schmitt-Merx et Michel Weber

« Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique »